



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



**ASKIL AUDIT PARIS**  
20 Bis rue la Boétie  
75008 Paris  
France

# Etablissements Maurel & Prom S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024  
Etablissements Maurel & Prom S.A.  
51, rue d'Anjou - 75008 Paris



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



**ASKIL AUDIT PARIS**  
20 Bis rue la Boétie  
75008 Paris  
France

## **Etablissements Maurel & Prom S.A.**

51, rue d'Anjou - 75008 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel & Prom S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<b>Evaluation des titres de participation et créances rattachées</b>	
<b>Point clé de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit apportée</b>
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 1 022 M€ représentent 83 % des actifs de la société.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p> <p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.</p> <p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées par le management, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;</li> <li>- vérifier l'exactitude des cours de bourse utilisés ;</li> <li>- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par le management ;</li> <li>- vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ;</li> <li>- vérifier le caractère raisonnable des principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ;</li> <li>- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.</li> </ul> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;</li> <li>- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.</li> </ul>

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'assemblée générale du 12 juin 2014 pour le cabinet KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet ASKIL AUDIT PARIS. A la suite des changements de l'actionnariat et de la gouvernance du cabinet ASKIL AUDIT PARIS en septembre 2022, et en application du paragraphe V de l'article L. 823-3-1 du code de commerce, le point de départ du mandat à retenir pour l'application du dispositif de rotation des cabinets d'audit est le 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG était dans la 11<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet ASKIL AUDIT PARIS dans la 3<sup>ème</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 15 avril 2025  
KPMG SA

Paris, le 15 avril 2025  
ASKIL AUDIT PARIS

François Quédiniac  
Associé

François Dineur  
Associé

## 1.7 COMPTES SOCIAUX DE LA MAISON MÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

### 1.7.1 Bilan

#### Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4.1</b>	<b>26 393</b>	<b>(9 817)</b>	<b>16 576</b>	<b>1 237</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4.2</b>	<b>2 179</b>	<b>(1 677)</b>	<b>502</b>	<b>665</b>
Participations	4.4	539 153	(279 349)	259 804	255 437
Autres immobilisations financières	4.3	431	—	431	384
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>539 584</b>	<b>(279 349)</b>	<b>260 235</b>	<b>255 821</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>568 155</b>	<b>(290 843)</b>	<b>277 313</b>	<b>257 723</b>
Stocks de marchandises		—	—	—	1 385
Créances clients et comptes rattachés		143	—	143	22
Autres créances	4.5	1 019 269	(242 359)	776 910	580 275
Actions propres	4.8	11 297	—	11 297	13 140
Instruments de trésorerie	4.8	991	—	991	715
Disponibilités	4.8	64 153	—	64 153	18 716
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>1 095 853</b>	<b>(242 359)</b>	<b>853 494</b>	<b>614 252</b>
Charges constatées d'avances		976	—	976	838
Écarts de conversion actif	4.7	94 631	—	94 631	29 176
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 759 615</b>	<b>(533 201)</b>	<b>1 226 414</b>	<b>901 989</b>

#### Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital social		154 971	154 971
Prime d'émission, de fusion, d'apport...		23 371	23 371
Réserve légale		15 497	15 497
Report à nouveau		114 831	62 519
Résultat de l'exercice		150 619	111 734
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.9</b>	<b>459 290</b>	<b>368 093</b>
Provisions pour risque		68 577	1 711
Provisions pour charges		903	744
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4.10</b>	<b>69 480</b>	<b>2 455</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 210	13 788
Dettes fiscales et sociales		8 013	7 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 686	1 670
Autres dettes	4.11	653 386	470 310
<b>DETTES DIVERSES</b>		<b>667 295</b>	<b>492 836</b>
<b>DETTES</b>		<b>667 295</b>	<b>492 836</b>
Écarts de conversion passif	4.7	30 349	38 604
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 226 414</b>	<b>901 989</b>

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

## 1.7.2 Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.13	24 885	21 363
Reprises sur amortissements et provisions		2 896	60
Autres produits d'exploitation		21	2 287
Transferts de charges		6	99
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>27 808</b>	<b>23 810</b>
Autres achats et charges externes		(21 756)	(31 739)
Impôts et taxes		848	(3 489)
Salaires et traitements		(11 520)	(9 903)
Charges sociales		(5 623)	(4 826)
Autres charges d'exploitation		(10 082)	(11 998)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(48 133)</b>	<b>(61 954)</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 902)	(1 168)
Dotations aux provisions pour risque et charges		(2 527)	(152)
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 429)</b>	<b>(1 320)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(26 754)</b>	<b>(39 464)</b>
Intérêts sur autres emprunts		(4 339)	(4 799)
Produits de trésorerie		1 711	3 056
<b>INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE</b>		<b>(2 628)</b>	<b>(1 744)</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES</b>		<b>—</b>	<b>9 345</b>
Intérêts sur créances sur participation		18 703	14 091
Reprises de provisions sur titres et comptes courants	4.4	11 669	45 555
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(23 993)	(76 197)
<b>RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION</b>		<b>6 380</b>	<b>(16 551)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(3)</b>	<b>(8)</b>
<b>DIVIDENDES REÇUS</b>		<b>226 851</b>	<b>164 003</b>
Gains et Pertes de change		2 593	534
Dotations financières aux provisions de change		(64 836)	(76)
Reprises financières sur provisions de change et risque filiales		76	25 681
<b>RÉSULTAT DE CHANGE ET RISQUE FILIALE</b>		<b>(62 167)</b>	<b>26 139</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4.14</b>	<b>168 433</b>	<b>181 185</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>141 680</b>	<b>141 721</b>
Produits exceptionnels		(2)	—
Charges exceptionnelles		(3 840)	—
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		18 819	(18 999)
Gains et Pertes sur actions propres		(6 765)	(7 806)
Résultat cession autres immobilisations		—	(11)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 212</b>	<b>(26 817)</b>
Impôt sur les bénéfices	4.15	727	(3 169)
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>150 619</b>	<b>111 734</b>

## 1.7.3 Annexes aux comptes annuels

<b>NOTE 1</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	4	<b>Note 4.9</b>	Capitaux propres	10
<b>NOTE 2</b>	<b>FAITS MARQUANTS</b>	4	<b>Note 4.10</b>	Provisions pour risques et charges	11
<b>NOTE 3</b>	<b>RÈGLES ET MÉTHODES</b>	4	<b>Note 4.11</b>	Autres dettes	11
<b>NOTE 4</b>	<b>COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	6	<b>Note 4.12</b>	Échéances des dettes	12
	<b>Note 4.1</b>	6	<b>Note 4.13</b>	Chiffre d'affaires	12
	<b>Note 4.2</b>	6	<b>Note 4.14</b>	Résultat financier	12
	<b>Note 4.3</b>	6	<b>Note 4.15</b>	Impôt sur les sociétés	12
	<b>Note 4.4</b>	7	<b>NOTE 5</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	13
	<b>Note 4.5</b>	7	<b>Note 5.1</b>	Risques financiers	13
	<b>Note 4.6</b>	8	<b>Note 5.2</b>	Engagements Hors-bilan	13
	<b>Note 4.7</b>	8	<b>Note 5.3</b>	Effectif de la Société	14
	<b>Note 4.8</b>	9	<b>Note 5.4</b>	Rémunérations des dirigeants	14
			<b>Note 5.5</b>	Entreprises liées	14
			<b>Note 5.6</b>	Événements postérieurs à la clôture	14
			<b>Note 5.7</b>	Filiales et participations	15

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

### NOTE 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 8 avril 2025. Les états financiers sont présentés en euros. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

### NOTE 2 FAITS MARQUANTS

L'activité de la société Établissements Maurel & Prom S.A. consiste principalement en l'animation des filiales et le développement stratégique et financier du Groupe.

Les comptes sociaux détaillés ici font état de la situation financière de la société mère stricto sensu. Ils n'intègrent pas les comptes des filiales du Groupe, par opposition aux comptes consolidés.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2022, toujours en cours à ce jour. Les éléments issus de ce contrôle ont été analysés et provisionnés en conséquence.

### NOTE 3 RÈGLES ET MÉTHODES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC n° 2014-03, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisés par la suite.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas d'échéance, de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC n° 2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

#### Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

- agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;
- mobilier de bureau : L sur 10 ans ;
- autres : L sur 6 ans ;
- logiciel : L sur 3 ans.

### Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

### Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

### Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

### Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne « Écarts de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation 2013-02.

## NOTE 4 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 4.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements et Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2023	2 371	(1 135)	1 237
Permis minier Gabon au 31/12/2023	4 330	(4 330)	—
Droit au bail au 31/12/2023	19 640	(19 640)	—
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2023</b>	<b>26 341</b>	<b>(25 105)</b>	<b>1 237</b>
Acquisitions	58		58
Mises au rebut	(6)		(6)
Dotations aux amortissements et dépréciations		(3 711)	(3 711)
Reprises aux amortissements et dépréciations		18 999	18 999
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2024</b>	<b>26 393</b>	<b>(9 817)</b>	<b>16 576</b>
Logiciels au 31/12/2024	2 423	(1 582)	841
Permis minier Gabon au 31/12/2024	4 330	(4 330)	—
Droit au bail au 31/12/2024	19 640	(3 905)	15 735

La reprise est en lien avec l'obtention d'une licence spécifique au Venezuela qui a couru sur l'exercice 2024. La reprise ci-dessus est enregistrée en résultat exceptionnel.

### Note 4.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2023	2 152
Amortissements au 31/12/2023	(1 487)
<b>VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2023</b>	<b>665</b>
Acquisitions	27
Dotations aux amortissements	(190)
<b>VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2024</b>	<b>502</b>
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2024	2 179
Amortissements au 31/12/2024	(1 677)

### Note 4.3 Autres immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Divers dépôts au 31/12/2023	384	—	384
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2023</b>	<b>384</b>	<b>—</b>	<b>384</b>
Acquisitions	58		58
Sorties	(10)		(10)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2024</b>	<b>431</b>	<b>—</b>	<b>431</b>
Divers dépôts au 31/12/2024	431	—	431

## Note 4.4 Titres de Participations

(en milliers d'euros)	31/12/2023			Variation		31/12/2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
SEPLAT Plc.	140 180	—	140 180	—	—	140 180	—	140 180
Cardinal Ltd.	6 060	(6 060)	—	—	—	6 060	(6 060)	—
Caroil S.A.S.	68 381	(68 381)	—	—	—	68 381	(68 381)	—
M&P Assistance Technique International S.A.	278	—	278	—	—	278	—	278
Intégra Oil S.A.S.	25 840	(25 840)	—	—	—	25 840	(25 840)	—
M&P Italia S.R.L.	18 156	(18 156)	—	2 500	(2 500)	20 656	(20 656)	—
M&P Angola S.A.S.	20 037	—	20 037	—	—	20 037	—	20 037
M&P Ibero America S.L.	6 443	—	6 443	—	—	6 443	—	6 443
M&P Services Integrados U.W.	4	(4)	—	—	—	4	(4)	—
M&P Namibia S.A.S.	14 754	(14 754)	—	—	—	14 754	(14 754)	—
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	19 722	—	19 722	—	—	19 722	—	19 722
M&P Colombia B.V.	92 431	(92 431)	—	—	—	92 431	(92 431)	—
MP Anjou 3 S.A.S.	32 883	(32 883)	—	—	—	32 883	(32 883)	—
MPEP France S.A.S.	21 819	(21 819)	—	—	3 873	21 819	(17 946)	3 873
M&P Amérique Latine S.A.S.	237	—	237	—	(237)	237	(237)	—
M&P Trading S.A.S.	500	—	500	—	—	500	—	500
M&P Services S.A.S.	678	(678)	—	—	678	678	—	678
MPC Drilling S.A.S.	37	—	37	—	—	37	—	37
Wentworth Ressources Plc	67 803	—	67 803	—	—	67 803	—	67 803
Maurel et Prom Gabon Gaz S.A.	—	—	—	16	—	16	—	16
M&P Anjou 2 S.A.S.	37	(37)	—	—	—	37	(37)	—
M&P Central Africa S.A.	62	—	62	—	—	62	—	62
Autres	258	(120)	138	(37)	—	295	(120)	175
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>536 600</b>	<b>(281 163)</b>	<b>255 437</b>	<b>2 479</b>	<b>1 814</b>	<b>539 153</b>	<b>(279 349)</b>	<b>259 804</b>

La Société M&P Italia S.R.L a procédé à une augmentation de capital par incorporation de compte courant.

## Note 4.5 Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Avances aux filiales du Groupe	915 660	685 252
Créance de portage sur Sucre Energy Ltd	10 588	9 955
Acomptes fournisseurs	219	—
Créances fiscales et sociales	2 868	2 082
Créances diverses	89 934	111 209
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES BRUTES</b>	<b>1 019 269</b>	<b>808 497</b>
Dépréciation des avances filiales	(153 366)	(139 158)
Dépréciation des créances diverses	(89 063)	(89 063)
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES NETTES</b>	<b>776 910</b>	<b>580 275</b>

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2023			Variation		31/12/2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
M&P Ibero America S.L.	67 451	—	67 451	5 673	—	73 124	—	73 124
M&P Italia S.r.l.	13 975	(13 975)	—	(645)	645	13 330	(13 330)	—
Ison holding S.l	13 211	(13 211)	—	—	—	13 211	(13 211)	—
M&P Services Integrados U.W.	40 470	(40 474)	(4)	11 020	(11 016)	51 490	(51 490)	—
M&P Namibia S.A.S.	6 334	(6 360)	(27)	1 484	(1 457)	7 818	(7 818)	—
M&P Colombia B.V	23 301	(23 299)	2	3 430	(3 432)	26 731	(26 731)	—
Caroil S.A.S.	30 979	(30 976)	3	562	(565)	31 541	(31 541)	—
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	1 204	—	1 204	(1 204)	—	—	—	—
Intégra oil S.A.S.	3 620	(3 620)	—	230	(230)	3 850	(3 850)	—
Gabon Développement	978	(978)	—	—	—	978	(978)	—
M&P Services S.A.S.	5 200	(5 200)	—	621	5 200	5 821	—	5 821
Caroil Drilling Solution S.A.	15 629	—	15 629	(8 619)	—	7 010	—	7 010
MPC Drilling S.A.S.	15 789	—	15 789	2 069	—	17 858	—	17 858
Maurel ATI S.A.	—	—	—	1 115	—	1 115	—	1 115
Caroil ATI S.A.	400	—	400	200	—	600	—	600
MP West Africa S.A.	444 829	—	444 829	210 205	—	655 034	—	655 034
Autres	1 881	(1 064)	817	4 267	(3 281)	6 148	(4 345)	1 803
<b>TOTAL</b>	<b>685 252</b>	<b>(139 158)</b>	<b>546 093</b>	<b>230 408</b>	<b>(14 137)</b>	<b>915 660</b>	<b>(153 296)</b>	<b>762 364</b>

### Note 4.6 Échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an
Dépôts et cautionnements	431	—	431
Autres créances	1 019 269	3 869	1 015 400
<b>TOTAL DES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCES</b>	<b>1 019 700</b>	<b>3 869</b>	<b>1 015 831</b>

Les produits à recevoir s'élèvent à 528 K€ et sont entièrement composés d'autres créances.

### Note 4.7 Écart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain), provisionnés pour la position globale de change active en US Dollars à la clôture de l'exercice.

## Note 4.8 Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts à court terme rémunérés	85	399
Comptes courants bancaires et autres	64 068	18 316
SICAV et FCP	991	715
<b>Disponibilités</b>	<b>65 144</b>	<b>19 430</b>
<b>DISPONIBILITÉS NETTE</b>	<b>65 144</b>	<b>19 430</b>
Actions propres	11 297	13 140
<b>Titres de placements</b>	<b>11 297</b>	<b>13 140</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>76 441</b>	<b>32 570</b>

Au 31 décembre 2024, la société détient 2 432 134 actions propres pour une valeur brute de 11 M€.

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2024 n'a pas conduit la Société à déprécier la valeur brute comptable.

La trésorerie a évolué sur la période comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024
Résultat de l'exercice	150 619
Annul. Dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	61 796
Annul. Des impacts hors CAF	(235 642)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(23 226)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(52 291)
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE/(UTILISÉ DANS) L'EXPLOITATION</b>	<b>(75 517)</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	(58)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(27)
Acquisitions d'immobilisations financières	(58)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6
Dépôts	47
Variation des comptes courants et titres groupe	(30 382)
Encaissements intérêts placements	1 711
Encaissements des dividendes	226 851
Retenue à la source sur dividendes	(4 198)
<b>II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>193 893</b>
Diminution des dettes financières	(13 614)
Paiements des intérêts du prêt actionnaire	(4 339)
Dividendes versés aux actionnaires	(59 422)
Variation de capital et des actions propres	1 843
<b>III. FLUX DE FINANCEMENT</b>	<b>(75 533)</b>
<b>IV. VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>42 844</b>
<b>V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>18 716</b>
<b>VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES</b>	<b>2 593</b>
<b>VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>64 153</b>

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

### Note 4.9 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Affectation du résultat	Résultat	Dividendes	31/12/2024
Capital	154 971				154 971
Primes	23 371				23 371
Réserve légale	15 497				15 497
Report à nouveau	62 519	111 734		(59 422)	114 831
Résultat	111 734	(111 734)	150 619		150 619
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>368 093</b>	<b>—</b>	<b>150 619</b>	<b>(59 422)</b>	<b>459 290</b>

#### Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date d'acquisition <sup>(a)</sup>	Nombre d'actions
03/08/23	03/08/2025	878 300
03/08/24	03/08/2026	823 670
03/08/22	31/03/2025	91 575
03/08/23	31/03/2026	186 660
02/08/24	31/03/2027	138 478
<b>TOTAL</b>		<b>2 118 683</b>

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. L'ensemble de ces plans sont soumis à des conditions de performance.

#### Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions de la Société est de 201 261 570 d'une valeur nominale de 0,77 €, dont 2 432 134 actions propres (soit 1,21 % du capital pour une valeur brute de 12 M€ à la fin 2024). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
<b>Soit au 31/12/22</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 507 406</b>	<b>79 189</b>	<b>2 428 217</b>
• Rachats d'actions		1 000 000		1 000 000
• Distributions d'actions		(847 890)		(847 890)
• Mouvements contrat de liquidité		(7 674)	(7 674)	
<b>SOIT AU 31/12/23</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 651 842</b>	<b>71 515</b>	<b>2 580 327</b>
• Rachats d'actions		934 994		934 994
• Distributions d'actions		(1 133 760)		(1 133 760)
• Mouvements contrat de liquidité		(20 942)	(20 942)	
<b>SOIT AU 31/12/24</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 432 134</b>	<b>50 573</b>	<b>2 381 561</b>

## Note 4.10 Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/2024
Risque de change	76	64 836	(76)	64 836
Indemnités départ retraite	744	160	—	903
Autres	1 636	2 547	(441)	3 741
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>2 455</b>	<b>67 543</b>	<b>(517)</b>	<b>69 480</b>

## Note 4.11 Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Prêt actionnaire	55 280	65 699
Dettes sur filiales du Groupe	588 275	386 423
Autres charges à payer	9 830	18 188
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>653 386</b>	<b>470 310</b>

En décembre 2017, dans le cadre de son refinancement, le Groupe a contracté un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant de 200 M\$, tiré initialement à hauteur de 100 M\$ dont 18 M\$ ont été remboursés avant signature d'un avenant.

Suite à l'avenant signé le 12 mai 2022, le Groupe a bénéficié de nouveaux termes et du rééchelonnement de son prêt actionnaire et a déjà remboursé 26 M\$ depuis la signature de l'avenant.

Les autres charges à payer se composent principalement d'une dette liée à un contrat pluriannuel envers un partenaire dans le cadre du plan de développement au Venezuela.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial	82 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirable à discrétion
Maturité	Juillet 2028
Première échéance	Avril 2023
Remboursement	22 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	SOFR + 2,10 %

Les dettes sur filiales se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Variation	31/12/2024
M&P Gabon S.A.	211 999	176 676	388 675
M&P Trading S.A.	34 849	5 927	40 776
M&P Angola S.A.S.	58 463	(13 194)	45 269
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	—	3 191	3 191
MPEP Tanzania Ltd	74 378	(17 251)	57 127
WentWorth Gas Ltd	—	29 815	29 815
MPEP France S.A.S.	6 727	163	6 889
Autres	7	16 527	16 534
<b>TOTAL</b>	<b>386 423</b>	<b>201 853</b>	<b>588 275</b>

L'évolution de la position vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

<b>Dettes MP GABON à fin 2023</b>	<b>(211 999)</b>
Financement des opérations	281 470
Recettes encaissées	(374 898)
Refacturation intragroupe	15 845
Rémunération des comptes courants	(28 150)
Effet de la réévaluation en devise USD	(80 752)
Effet de change sur les transactions de l'année N en devise USD	9 808
<b>DETTES MP GABON À FIN 2024</b>	<b>(388 675)</b>

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

### Note 4.12 Échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans plus	À plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 210	4 210		
Dettes fiscales et sociales	8 013	8 013		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 686	1 686		
Dettes vers autres filiales du Groupe	588 275	—	588 275	
Autres dettes	9 830	4 190	4 560	1 080
Prêt actionnaire	55 280	11 136	44 144	
<b>TOTAL DES DETTES PAR ÉCHÉANCES</b>	<b>667 295</b>	<b>29 235</b>	<b>636 980</b>	<b>1 080</b>

Les charges à payer s'élèvent à 9 952 K€ et sont constituées de 2 259 K€ de dettes fournisseurs, de 6 726 K€ de dettes fiscales et sociales et de 966 K€ d'intérêts sur emprunt actionnaire.

### Note 4.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon, en Tanzanie, en Angola, Venezuela et en France.

### Note 4.14 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur autres emprunts	A	(4 339)	(4 799)
Produits de trésorerie	B	1 711	3 056
<b>INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE</b>		<b>(2 628)</b>	<b>(1 744)</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISSES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES</b>		<b>—</b>	<b>9 345</b>
Intérêts sur créances sur participation	F	18 703	14 091
Dotations nettes des reprises de provisions sur titres et comptes courants	C	(12 323)	(30 641)
<b>RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION</b>		<b>6 380</b>	<b>(16 551)</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>(3)</b>	<b>(8)</b>
<b>DIVIDENDES REÇUS</b>	<b>D</b>	<b>226 851</b>	<b>164 003</b>
Gains et Pertes de change	E	2 593	534
Reprises nettes des provisions risque filiales et de change		(64 760)	25 605
<b>RÉSULTAT DE CHANGE ET RISQUE FILIALES</b>		<b>(62 167)</b>	<b>26 139</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>168 433</b>	<b>181 185</b>

A. Il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire.

B. Les produits de trésorerie proviennent de placement sur des SICAV, ainsi que des intérêts sur le compte séquestre de l'acquisition de Wentworth Ressources Plc.

C. Les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales.

D. Il s'agit des dividendes reçus de Seplat Energy Plc, M&P WestAfrica, M&P Ibéroamerica, M&P Angola et MPEP Tanzania.

E. Les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD.

F. Il s'agit des intérêts sur les en-cours des comptes courants des filiales.

### Note 4.15 Impôt sur les sociétés

Établissements Maurel & Prom S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés M&P West Africa S.A établissement français., M&P Amérique latine S.A.S, M&P Volney 5 S.A.S, M&P Angola S.A.S, MPEP France S.A.S, MP Namibia S.A.S, MP Mnazi Bay holdings S.A.S, MP Anjou 3 S.A.S, M&P Trading S.A.S, Caroil S.A.S., M&P Services S.A.S, M&P Anjou 2 S.A.S. et MPC Drilling S.A.S.

## **NOTE 5** INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **Note 5.1 Risques financiers**

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence de l'année au paragraphe « Financements ».

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2024, la Société détenait 2 432 134 actions propres pour une valeur comptable de 11 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 12 M€ au mois de décembre 2024. Une baisse supérieure à 8 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif sur le résultat social de la Société.

### **Note 5.2 Engagements Hors-bilan**

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors-bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

#### **Note 5.2.1 Prêt à Terme (Term Loan 255 M\$)**

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon S.A., est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 255 M\$ dont un Revolving Credit Facility de 67 M\$, conclu le 12 mai 2022. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom S.A. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa S.A. ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt.

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/ EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 : 1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 : 1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2024.

Maurel & Prom West Africa S.A., Établissements Maurel & Prom S.A. et Maurel & Prom Gabon S.A. se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée et de RCF disponible non tiré de 75 M\$ (dont un montant minimum de 25 M\$ de trésorerie consolidée), sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Établissements Maurel & Prom S.A. serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP.

Suite au refinancement la société Établissements Maurel & Prom n'est plus capé sur son montant de distribution de dividendes.

#### **Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP**

Dans le cadre du Prêt à Terme, de mai 2022, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

#### **Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon**

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

#### **Note 5.2.4 Engagements contractuels en France**

Dans le cadre de la cession des intérêts détenus dans le permis de recherche dit Mios par la société Établissement Maurel & Prom S.A à MPEP France, l'Établissement Maurel & Prom S.A s'est engagé à rester solidairement responsable avec MPEP France de toutes les obligations découlant du Farmout Agreement conclu avec Indorama en date du 11 février 2019, notamment l'obligation de paiement des couts d'abandon relatifs.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2024

### Note 5.3 Effectif de la Société

L'effectif moyen de la Société est de 55 personnes sur l'exercice 2024.

### Note 5.4 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le Président, le directeur général et les membres du conseil d'administration.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Avantages à court terme	2 506	2 282
Païement en actions	762	750
<b>TOTAL</b>	<b>3 268</b>	<b>3 032</b>

### Note 5.5 Entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Participations	539 153	536 600
Autres créances	915 660	685 252
<b>ACTIF</b>	<b>1 454 813</b>	<b>1 221 851</b>
Dettes sur immobilisations	1 686	1 670
Dettes fournisseurs	497	472
Autres dettes	588 275	386 423
Prêt actionnaire	55 280	65 699
<b>PASSIF</b>	<b>645 739</b>	<b>454 264</b>
Produits financiers	18 703	14 091
Dividendes	226 851	164 003
Charges financières	4 339	—
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>249 894</b>	<b>178 093</b>

### Note 5.6 Événements postérieurs à la clôture

M&P a reçu une notification de l'Office of Foreign Assets Control (« OFAC ») du Département du Trésor des États-Unis, datée du 28 mars 2025, informant M&P que la licence spécifique accordée en mai 2024 pour ses activités au Venezuela a été révoquée.

Dans le cadre de cette décision, l'OFAC a délivré une licence de transition autorisant M&P à effectuer les transactions nécessaires à la conclusion des opérations précédemment couvertes par la licence désormais révoquée. Cette période de transition est valable jusqu'au 27 mai 2025.

M&P évalue actuellement les implications de cette décision en étroite concertation avec ses conseils juridiques. Le Groupe reste activement en contact avec les autorités américaines et continue de suivre de près l'évolution de la situation.

M&P comprend que cette mesure s'inscrit dans une initiative plus large de l'OFAC, touchant tant des entreprises pétrolières américaines qu'internationales opérant au Venezuela sous des autorisations similaires, dans l'attente d'un éventuel accord entre les États-Unis et le Venezuela, et alors que la situation continue d'évoluer.

## Note 5.7 Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Dépré- ciation (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances accordés bruts <sup>(9)</sup> (en euros)	Dividendes encaissés (en euros)	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
M&P Trading S.A.S.	EUR	100 %	500 000	27 573 028	500 000	—	500 000	—	—	617 008 661	3 938 911
MPEP France S.A.S.	EUR	100 %	4 037 000	(300 452)	21 818 796	(17 945 705)	3 873 091	—	—	Néant	136 543
M&P Services S.A.S.	EUR	100 %	100 000	(476 209)	677 948	—	677 948	5 821 287	—	Néant	(3 027 186)
Caroil S.A.	EUR	100 %	5 000 000	1 720 707	68 381 109	(68 381 109)	—	31 541 003	—	7 312 259	1 217 961
MP West Africa S.A.	EUR	100 %	80 000	(76 198 086)	80 000	—	80 000	655 033 589	90 000 000	Néant	98 488 796
M&P Assistance Technique International S.A.	EUR	100 %	195 270	814 538	277 714	—	277 714	1 115 001	412 924	11 960 143	248 906
M&P Angola S.A.S.	EUR	100 %	20 037 000	3 602 422	20 037 000	—	20 037 000	—	50 000 000	127 137 581	52 478 200
M&P Namibia S.A.S.	EUR	100 %	1 500 000	(7 535 355)	14 754 152	(14 754 152)	—	7 817 594	—	Néant	(1 407 929)
MPEP Tanzania Ltd	USD	100 %	15	29 548 910	10	—	10	—	24 582 791	30 482 736	19 759 815
MP Mnazi Bay Holdings	EUR	100 %	10 000 000	(344 481)	19 722 217	—	19 722 217	—	—	Néant	(191 025)
MP Anjou 3 S.A.S.	EUR	100 %	65 293	(34 470)	32 882 745	(32 882 745)	—	—	—	Néant	(3 990)
M&P Amérique Latine	EUR	100 %	237 000	(71 469)	237 000	(237 000)	—	4 209 016	—	Néant	(527 966)
M&P Colombia B.V	USD	100 %	61 000	(24 559 038)	92 430 959	(92 430 958)	1	26 731 481	—	Néant	(2 600 493)
M&P Ibero America S.L.	EUR	80 %	8 053 750	219 295 682	6 443 000	—	6 443 000	73 123 924	44 456 523	Néant	(6 672 017)
M&P Services Integrados U.W.	USD	80 %	6 094	(30 846 854)	4 311	(4 311)	—	51 490 194	—	4 564 586	(8 651 457)
M&P Italia S.r.l.	EUR	100 %	300 000	3 942 198	20 656 245	(20 656 245)	—	13 330 208	—	Néant	(1 851 628)
MPC Drilling S.A.S.	EUR	100 %	37 000	(59 162)	37 000	—	37 000	17 858 100	—	1 853 236	(1 439 622)
WentWorth Limited	USD	100 %	434 200 68 5	—	67 802 854	—	67 802 854	—	—	Néant	(668 783)
SEPLAT Plc	USD	20 %	1 864 000	N.C	140 180 414	—	140 180 414	—	17 398 821	N.C	N.C
M&P Central Africa	EUR	100 %	61 500	61 500	61 500	—	61 500	14 398	—	Néant	(6 210)
Maurel & Prom Anjou 2 S.A.S.	EUR	100 %	37 000	(891)	37 000	(37 000)	—	87 210	—	Néant	(86 440)
Maurel & Prom Gabon Gaz S.A.	USD	100 %	16 718	—	15 245	—	15 245	144 372	—	Néant	(176 643)
Volney 5	EUR	100 %	37 000	(82 949)	41 076	(41 076)	—	45 274	—	Néant	(1 485)
Maurel & Prom Anjou 4 S.A.S.	EUR	100 %	37 000	—	37 000	—	37 000	600	—	Néant	(678)